



**Faits saillants**  
**Séance extraordinaire du conseil des commissaires**  
**8 décembre 2017**

**Le conseil des commissaires a adopté la résolution suivante :**

Poste vacant de  
commissaire  
Circonscription électorale  
n° 2

**CC-171208-CA-0053**

ATTENDU QUE le poste de commissaire de la circonscription électorale n° 2 est devenu vacant le 9 novembre 2017;

ATTENDU QU'il était nécessaire de pourvoir le poste dans les 30 jours, conformément à l'article 199 de la Loi sur les élections scolaires;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a approuvé la résolution n° CC-171120-CA-0041 pour la publication d'un avis public d'appel de candidatures et que les candidats intéressés avaient jusqu'au 30 novembre 2017 pour soumettre leur candidature;

ATTENDU QUE l'avis public a été publié sur la page Facebook de la commission scolaire le 20 novembre 2017 et dans les journaux locaux les 22 et 23 novembre 2017 dans le but d'obtenir des candidatures externes au poste vacant de commissaire de la circonscription électorale n° 2;

ATTENDU QUE deux personnes admissibles au poste de commissaire de la circonscription électorale n° 2 (Lachute) ont présenté leur candidature;

ATTENDU QUE la présidente de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a écrit à la présidente du comité de parents, aux présidentes des conseils d'établissement des écoles primaires Laurentia et Laurentian et de l'école secondaire régionale Laurentian, ainsi qu'à la directrice de l'école secondaire Mountainview, afin d'expliquer le rôle du commissaire et de les inviter à informer les parties prenantes qu'un poste de commissaire était vacant dans la circonscription électorale n° 2 (Lachute);

ATTENDU QUE les candidats admissibles ont eu l'occasion de se présenter pendant la réunion du 6 décembre 2017 du comité administratif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et pendant celle du 7 décembre 2017 du comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE les membres du comité de parents ont été consultés le 7 décembre 2017 et que les commentaires émis ont été transmis au conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite remercier toutes les personnes qui ont posé leur candidature au poste vacant de commissaire dans la circonscription électorale n° 2;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que **Melissa Wall** soit nommé commissaire de la circonscription électorale n° 2 (Lachute), en vigueur le 9 décembre 2017.

**Adopté à l'unanimité**